

Vivre le 'je me souviens' au pluriel

Yara El-Ghadban

**Mémoire soumis à MM. Gérard Bouchard et Charles Taylor
co-présidents de la Commission des pratiques d'accommodement
reliées aux différences culturelles**

Montréal, le 29 août 2007

Pourquoi écrire à la Commission? Un témoignage en guise d'introduction

Je¹ suis arrivée au Québec en 1989, une Palestinienne de 13 ans, sans un mot de français dans sa petite poche linguistique. Trois mois plus tard, grâce aux classes d'accueil, j'avais maîtrisé assez la langue pour que je puisse terminer l'année scolaire à l'école régulière et depuis ce premier rite de passage, j'ai continué ma formation en français. C'est le cas pour la majorité des enfants immigrants qui sont arrivés après la loi 101. Mon petit cercle d'amis et de collègues est composé de Québécois et de néo-Québécois de diverses origines et religions, et qui maîtrisent chacun plusieurs langues. Je suis aujourd'hui une doctorante en anthropologie qui se spécialise dans les productions culturelles, notamment la musique, et la question identitaire particulièrement au Québec. De pair avec ma vie professionnelle, je suis aussi une Maman et une citoyenne engagée qui est extrêmement heureuse au Québec. Je tiens à y passer ma vie et à y élever mes deux filles aujourd'hui âgées de trois et de cinq ans.

Or, cet itinéraire n'a pas été toujours facile à suivre. Nous sommes arrivés, mes parents, mon frère et moi, dans un Québec en récession économique. Malgré trois décennies d'expérience, l'expertise de mon père en tant qu'ingénieur civile et son diplôme n'ont pas été reconnus. Ses tentatives de changer de carrière en investissant dans une petite entreprise ont échoué. Ma mère a suivi des cours en français et en anglais, anisi qu'en fleuristerie. Hélas, son magasin de fleuriste n'a pas survécu longtemps. Pour soutenir financièrement sa famille, mon père a été obligé de retourner temporairement au Moyen-Orient pour continuer à exercer son métier (ce qui a substantiellement retardé l'obtention de sa citoyenneté canadienne) et c'est sur les épaules de ma mère qu'est tombée la responsabilité d'éduquer deux enfants en crise d'adolescence et en manque de repères dans un milieu tout à fait étranger. Des incidences de racisme, il y en a eues aussi. Rares, mais traumatisantes.

¹ Yara El-Ghadban est doctorante en anthropologie à l'Université de Montréal. Après une formation en musique, elle a complété une maîtrise en ethnomusicologie (l'anthropologie de la musique) à la même université. Elle travaille sur les enjeux socioculturels et politiques de l'identité et de la pluralité qu'elle examine à travers la musique, notamment dans les Territoires palestiniens et au Québec. Ses recherches doctorales portent plus précisément sur les stratégies d'appartenance chez les jeunes compositeurs de musique contemporaine au Québec. Par ailleurs, elle s'intéresse aux débats actuels sur l'identité québécoise, l'islam et l'immigration auxquels elle a participé à travers des essais parus récemment dans le quotidien *Le Devoir* et dans des journaux de l'Université de Montréal. Elle est membre du Comité d'Administration de *Globe, Revue internationale des études québécoises* et membre du Comité Éditorial d'*Altérités, Revue québécoise des étudiants en anthropologie*. À l'Université de Montréal, elle fait partie également de l'équipe du LRMM (Laboratoire de Recherche sur les Musiques du Monde) et de *Critical World*, deux laboratoires de recherche dédiés à l'étude des musiques du monde et des enjeux de la pluralité musicale à l'ère de la mondialisation. Dans son domaine de recherche, elle a publié des articles académiques portant, entre autres, sur les liaisons et déliaisons entre musique et société, et entre musique et identité. Elle prépare présentement un article sur la notion d'ambivalence dans les littératures de fiction et de non-fiction au Québec.

Mais en dépit de ces difficultés, je considère que notre expérience au Québec a été positive, car nous sommes tous aujourd'hui des citoyens à part entière de cette belle province, des grands amateurs de sa culture (surtout ses romans), de ses régions (que je tiens à découvrir un peu plus à chaque été avec ma famille) et de fervents défenseurs de ses valeurs, surtout la démocratie, le pluralisme, la solidarité et le pacifisme.

Bien que je ne vienne pas d'une famille pratiquante, je suis extrêmement fière de mon héritage arabo-musulman. Je tiens donc à transmettre à mes enfants, en plus du français et de l'anglais, la langue arabe, une bonne connaissance des enjeux sociaux et politiques qui les touchent en tant que Québécoises musulmanes d'origine palestinienne et bien sûr une bonne connaissance de leur religion pour qu'elles puissent décider par elles-mêmes quelle place accorder dans leur vie à tous ces enjeux et pratiques; pour qu'elles puissent développer aussi les outils nécessaires pour exercer un jugement critique face à tout ce qu'elles reçoivent d'information et de désinformation de leur entourage et des médias.

Je suis aussi toujours en contact avec la famille dans le pays d'origine que je visite régulièrement. Je suis les grands débats là-bas comme ici et je me sens donc très touchée autant par la politique intérieure que la politique étrangère du Canada et du Québec qui m'affectent directement soit en tant que citoyenne ici soit à travers les membres de ma famille qui vivent au Moyen-Orient. Cela n'empêche le fait que je sois extrêmement attachée au Québec, convaincue de son droit de préserver sa langue et son héritage canadien-français et je rejette le réductionnisme et le stéréotypage du mouvement souverainiste bien que je ne sois pas moi-même souverainiste.

Ce témoignage ressemble sans doute à des milliers d'autres d'immigrants devenus des citoyens dans ses hauts et ses bas, ses expériences d'inclusion et d'exclusion, ses défis et ses succès et sa perspective sur les enjeux sociaux et politiques importants au Québec. En tant qu'anthropologue qui travaille au Québec et en tant que citoyenne qui se promène dans tous les cercles linguistiques, idéologiques, ethniques, etc., je me sens très concernée par ce débat. Je considère avoir ainsi développé une perspective assez diversifiée sur la question des pratiques d'accommodements reliées aux différences culturelles.

En me basant sur mes connaissances anthropologiques, sur mon expérience personnelle et aussi sur le document de consultation de la Commission, je tenterai d'exposer en termes concrets ma perspective sur cette question et mes propositions en tant que citoyenne.

I) Diversité et cohésion : Quel modèle social pour le Québec contemporain?

Je suis la polémique sur l'accommodement depuis son éclatement dans les médias. C'est un débat qui m'a paru très mal parti et très mal mené. Il me semble qu'il soit primordial de le ramener à un niveau plus fondamental.

Que signifie être majoritaire dans une société pluraliste? Que signifie être investi dans une quête identitaire à un moment où l'on craint les identités des autres? Que signifie défendre nos valeurs contre celles des autres quand on ne connaît pas assez bien ni les unes ni les autres? Ces questions s'adressent autant aux Québécois qu'aux néo-Québécois.

Derrière l'anxiété qui transparait dans la majorité des interventions se profilent non seulement une ambivalence envers l'Autre et l'espace qu'on devrait lui donner dans notre vie et vision du monde, mais aussi une ambivalence envers l'histoire même de la société québécoise.

Pour certains, le Québec a déjà vécu les grands moments de son histoire, c'est un pays dont l'histoire est faite, dont la culture est déjà construite. C'est une société achevée et tout changement ne pourrait et ne devrait pas remettre en question les piliers de son récit fondateur ni ses valeurs fondamentales, mais plutôt s'y inscrire.

Si cette vision de la société est poussée à l'extrême, tout ce qui est venu avant le moment marquant le début de ce récit fondateur et tout ce qui suit risque d'être extériorisé. L'Autre, qu'il soit autochtone, anglophone ou immigrant, devient forcément un étranger, tant au niveau social qu'au niveau économique et politique. Au sein d'un tel discours, l'Autre est perçu comme celui qui résiste au modèle d'intégration à l'identité civique, le marginalisé qui n'est pas à la hauteur de l'immigrant imaginé, c'est-à-dire l'intégré. Celui qui refuse d'enlever son voile ou son turban. Cet argument projette, d'une part, l'image de l'immigrant raté qui refuse de s'intégrer à la culture, à l'histoire et à l'identité québécoises, et de l'autre, celle du Québécois qui refuse, par manque de confiance ou de volonté, d'imposer son identité.

Certaines voix s'élèvent contre un multiculturalisme trop accommodant, paresseux, un multiculturalisme communautariste du laisser faire qui permet l'implantation d'idéologies fondamentalistes contraires aux valeurs occidentales de liberté, de démocratie et d'égalité. **Elles font appel à un modèle plus républicain sur lequel se grefferait, à leur tour, les valeurs québécoises afin d'immuniser les jeunes néo-Québécois du virus de l'intégrisme, surtout en ce qui concerne les pratiques religieuses.** Pourtant comme le démontrent plusieurs exemples d'Europe, notamment la France, le Danemark et les Pays-Bas, ces politiques assimilationnistes ont eu des répercussions désastreuses- des émeutes dans les banlieues de

Paris, une désintégration totale de la communication interculturelle (l'épisode des caricatures du prophète Muhammad) et des actes de violence (le meurtre du cinéaste Théo Van Gogh).

Cela étant dit, le modèle multiculturaliste canadien a sa part de défauts, car il tend à emprisonner les communautés culturelles dans des images stéréotypées de leur culture d'origine. D'ailleurs, le modèle multiculturaliste a été particulièrement critiqué par les penseurs nationalistes québécois qui y voyaient, sans doute avec raison, une stratégie pour minimiser la portée des revendications de la distinction québécoise.

L'interculturalisme : pour une hybridité conviviale ?

Récemment, une troisième voie semble avoir émergé, particulièrement au Québec, mais aussi dans le reste du Canada, reflétée dans le passage graduel d'un nationalisme ancré dans un territoire géopolitique au sein duquel peuvent exister plusieurs « communautés culturelles », à une citoyenneté civique interculturelle, étroitement liée à l'État de droit, rejetant le modèle multiculturaliste et faisant la promotion d'une culture publique commune fondée sur les valeurs héritées de la tradition judéo-chrétienne et de l'humanisme grec.

Or, **derrière cette vision de la société pluraliste se profile aussi une « hybridité conviviale » qui a glissé tranquillement vers une conception utilitariste de l'immigration** ressemblant beaucoup à celle qu'on voit dans les publicités pour les voitures hybrides : économique, efficace et surtout “respectueuse de l'environnement”. N'est-ce pas, là, le modèle de l'immigrant idéal? Économique- de préférence un immigrant diplômé, de la classe moyenne, surtout pas un réfugié qui coûte cher à nos programmes sociaux; efficace- ayant des aptitudes professionnelles et pouvant s'intégrer le plus tôt possible au marché du travail. Mettons de côté les immigrants qui n'accumulent pas 75 points selon la grille d'Immigration Canada sans oublier le Certificat de sélection du Québec; “compatible avec l'environnement” ; bilingue pour le Canada, préférablement francophone pour le Québec, d'une culture dont les valeurs n'entrent pas trop en conflit avec les principes laïques, rationnels, libéraux de l'Occident.

Malgré les nuances que peut apporter l'interculturalisme par rapport au républicanisme et au multiculturalisme, et en dépit de la nécessité tout à fait justifiée de continuer à mettre de l'avant la part fondatrice de l'héritage canadien-français, ce modèle partage avec les deux autres une tendance à « déshistoriciser » les immigrants et à les réduire à des agents purement économiques.

Cette tendance est due en partie à des politiques d'intégration qui sont fondées sur des cadres de référence datés, notamment sur:

1. La migration et colonisation du Nouveau Monde
2. Les migrations forcées des esclaves et de la main d'œuvre dans les colonies des anciens empires

3. Les populations en diaspora, comme les Palestiniens et les Juifs
4. Les immigrants réfugiés des catastrophes naturelles (la famine irlandaise) ou des deux guerres mondiales (les immigrants européens des années '40).

Dans ces cadres de référence, l'immigrant est perçu et inévitablement traité comme un individu en situation précaire, coupé de son histoire et ne pouvant que tout laisser derrière lui pour s'intégrer quitte à sauvegarder quelques vestiges de sa culture d'origine.

Or, les politiques d'immigration du Canada et du Québec tendent à favoriser les familles dont les membres sont scolarisés et issus de la classe moyenne. De plus, les retours multiples pendant les vacances au pays d'origine et le maintien de contacts par téléphone et Internet; le fait que, pour la majorité des néo-Québécois, une bonne partie de la famille soit toujours installée dans le pays d'origine, toutes ces expériences quotidiennes dans la vie des jeunes Québécois d'origines diverses font revivre l'histoire dans toute sa richesse et toutes ses angoisses, malgré la distance géographique, culturelle et temporelle.

Par conséquent, **tout modèle social pluraliste, pour qu'il ait un impacte positif sur la majorité des citoyens Québécois de toutes les « souches » devrait *apriori* considérer le fait que :**

1. Le Québec est une société qui est née de la rencontre avec l'Autre (l'Amérindien, le Français, l'Anglais, l'immigrant, etc.). L'histoire du Québec et les relations interethniques qui l'ont marquée depuis 500 ans ne peuvent être pensées que dans ces articulations, sans pour autant effacer l'histoire de chacun de ces peuples.
2. Ces histoires n'ont pas la même temporalité, pas les mêmes horizons et n'ont pas eu lieu sans conflits et violence. Cela signifie la reconnaissance de la part fondatrice, sur le plan politique et culturelle, de l'imaginaire canadien-français au Québec, sans pour autant que cela mène à l'assimilation et l'effacement des autres imaginaires : Les uns ancestraux et originels, c'est-à-dire les Amérindiens, sans lesquels il n'y aurait jamais eu ni de Nouvelle-France ni de Canada. Les autres, jeunes et agités, autrement dit les immigrants et néo-Québécois, dont l'imaginaire, lui-même composé d'une mosaïque d'histoires, est partagé par beaucoup de jeunes Québécois.
3. Les citoyens sont désormais beaucoup plus « cosmopolites » et plus « mobiles » entreprenant des allers-retours continuels entre leur pays d'adoption et leur pays d'origine.
4. L'itinéraire de migration et d'intégration va dans les deux sens : Le pays d'origine n'est plus un vestige du passé, mais bien réel et toujours d'actualité. Par contre, le pays d'adoption demeure le seul véritable « chez soi » pour les immigrants et néo-Québécois. C'est l'avenir et le lieu où les prochaines générations s'enracinent.

5. La politique interne d'intégration sociale et la politique étrangère sont donc étroitement liées. Une politique interne et externe schizophrène qui se contredit sur le plan des droits et des valeurs conduit à l'aliénation des citoyens. Par exemple, est-il normal d'enseigner à nos enfants la démocratie et d'être le premier pays à punir collectivement les Palestiniens parce qu'ils ont voté pour le parti que nous n'aimons pas? Est-il normal d'inciter nos enfants à protéger l'environnement et d'annuler notre engagement envers Kyoto?

Le Québec contemporain gagnerait donc à inscrire l'histoire de l'immigrant et du néo-Québécois dans sa conception de sa propre histoire. Les pratiques d'harmonisation, telles que l'ajustement concerté et l'accommodement raisonnable, comptent parmi les stratégies sociales et individuelles qui permettent d'ouvrir un espace pour chacun des imaginaires mentionnés plus haut et de penser la société québécoise dans sa pluralité.

J'aborderai davantage les politiques que le gouvernement pourrait adopter pour mettre sur pied un tel modèle plus loin dans ce mémoire. J'aimerais d'abord élaborer sur la question des accommodements et des ajustements d'une manière plus concrète à travers la notion de laïcité qui a été au centre des débats récemment.

II) Valeurs et droits : Laïcité et religion dans l'espace publique

Afin d'aborder la question de la laïcité, il convient d'abord de relativiser le modèle séculier occidental contemporain et la laïcité qui y joue un rôle important. Sur le plan global, dans les pays occidentaux, **la laïcité s'est développée dans un contexte particulier qui est celui de l'histoire des pays occidentaux** et à cause d'événements particuliers, notamment, la guerre des religions; la superposition du pouvoir monarchique et du pouvoir religieux (ce qui rendait la puissance de ces derniers si absolue qu'il était presque impossible de s'y opposer); et l'Inquisition.

Ces événements n'ont pas eu lieu nécessairement dans d'autres régions du monde. En effet, dans la plupart des sociétés non-occidentales la séparation entre religion, politique et espace publique n'a pas eu lieu, ou est, à la limite, beaucoup moins tranchée.

Sur le plan local, au Québec, la laïcité a vécu une transformation importante : Longtemps considérée comme une conséquence parmi d'autres de la Révolution Tranquille et l'un des signes de la modernité, **la laïcité a été « élevée » au niveau de « référence identitaire »** et de valeur fondamentale de l'identité québécoise contemporaine au même titre que la langue.

Cette transformation rend la négociation d'ajustements concertés et le recours aux accommodements raisonnables plus difficile et controversé puisqu'ils sont perçus désormais comme étant des pratiques qui remettent en question un pilier de l'identité de la majorité et non plus comme des protocoles de négociation sur certaines différences culturelles.

Cela étant dit, religion, politique et espace public ne sont pas des entités irréconciliables même dans un contexte pluraliste et séculier comme le Québec. Le sécularisme occidental a été récupéré et retravaillé à travers le monde avec des résultats variés qui représentent la spécificité de chaque situation et chaque société.

La question du voile musulman au Québec et dans le monde arabo-musulman

Prenons l'exemple du voile qui a fait coulé tant d'encre. Le port du voile ne représente pas une « dérive islamiste ». Le voile fait partie des normes de l'islam².

Dans les pays arabes, le voile s'inscrit dans un mouvement de retour aux sources qui ne peut être réduit à une « régression » à la religion ou à un rejet de l'Occident : Il a été réapproprié et individualisé par la classe moyenne, notamment les femmes scolarisées et urbanisées qui sont sur le marché du travail.

Le voile est de plus en plus un symbole d'une bourgeoisie et d'une modernité alternative à celle que propose l'Occident, mais une modernité tout de même qui s'apparente sur le plan économique et politique de celle qui a lieu en Occident.

Dans la vaste majorité des cas, **c'est dans cette perspective d'un féminisme et d'une féminité cosmopolite, mais ancrée dans une histoire et une sexualité qui est la leur tout en étant en harmonie avec leur entourage pluraliste que les Québécoises musulmanes, particulièrement les jeunes, portent le voile.**

Dans plusieurs pays où le corps relève du domaine de l'espace privé, les vêtements représentent une manière de transporter l'espace privé dans l'espace public. Pour les musulmanes pratiquantes, le voile s'inscrit dans cette perspective.

L'espace privé dans plusieurs pays et cultures est non seulement valorisé, mais constitue l'espace le plus important dans la vie sociale des groupes et des individus parce que la famille est y centrale, et les femmes y sont considérées comme les maîtres et la voix d'autorité de l'espace privé.

² La *burka* n'a rien à voir avec l'islam. Elle est issue des costumes traditionnels de certains pays (par exemple les Pashtun qui constitue le groupe ethnique démographiquement dominant en Afghanistan).

Cet aspect, s'il est compris peut servir de lieu de médiation et de négociation dans des situations de conflit culturel au Québec. Or il est souvent négligé dans les discours féministes où l'espace privé est souvent dévalorisé, ce qui contribue, paradoxalement, à la dévalorisation et marginalisation de la femme qui n'entre pas dans le cadre féministe occidental.

Il y a autant de façons de porter le voile qu'il y a de façons d'être québécois ou musulman. Les jeunes musulmanes occidentales ont démontré une grande créativité dans leur manière de s'habiller pour réconcilier leur occidentalité et leur islamité.

Cette créativité a d'ailleurs été récupérée par l'industrie de la mode (notamment dans les Pays-Bas où il y a eu récemment une exposition consacrée à l'influence des minorités musulmanes sur les nouveaux styles vestimentaires en Europe). Notons, par ailleurs, les nouvelles tendances à la superposition de petites robes sur des pantalons qui ont fait rage dans les vitrines des magasins cet été (2007).

Une expérience proprement québécoise du port du voile

Dans la vie d'une jeune musulmane, comme dans la vie de n'importe quelle fille, arrive un moment où elle s'interroge sur son identité, sa sexualité. Bien que je sois élevée dans une famille non-pratiquante, j'étais curieuse comme toutes les filles de mon âge et je voulais essayer le *hijab* (voile). Mes parents, comme n'importe quels parents raisonnables, ont voulu d'abord comprendre pourquoi le *hijab* m'intéressait. Convaincus de mes intentions, surtout connaissant ma curiosité, et mon désir de tout découvrir par moi-même, ils ont accepté que je l'essaie. Curiosité satisfaite, je l'ai porté quelques jours et je l'ai enlevé ensuite. C'était un bel apprentissage pour moi, car j'ai été sensibilisée à d'autres possibilités de vivre mon identité féminine. Cela n'a fait que me rapprocher de mes amies pratiquantes sans pourtant que cela me mène à pratiquer.

Si un jour ma fille me demande d'essayer le *hijab*, j'aimerais pouvoir lui dire, comme mes parents l'ont fait pour moi: « Oui, pourquoi pas, essaie-le, mais sois certaine que ce soit pour les bonnes raisons ». Je ne voudrais pas être obligée de lui dire : « Non, mieux pas, tu seras moins Québécoise ». Ce n'est pas la leçon que je voudrais qu'elle retienne.

En associant le voile à une dérive islamiste qui ne peut aboutir qu'au port de la *burka*, on se base sur un grand nombre de réductions, de préjugés, sur une méconnaissance totale des dynamiques socioculturelles de l'islam dans le monde arabe et en Occident aujourd'hui.

En ostracisant aussi des femmes qui continuent à porter le voile et en les traitant de femmes soumises ou sans volonté, on risque de les exclure de l'espace public et de dévaloriser le lieu où elles exercent leur

pouvoir et où elles peuvent aussi contribuer à la société sans que cela les empêchent d'avoir des carrières et d'être présentes dans l'espace public³.

Le rôle des symboles comme médiateurs dans les sociétés pluralistes

Comme le démontrent ces exemples, **la religion, la laïcité et le pluralisme renvoient à des pratiques et des valeurs qui se situent dans une zone intermédiaire entre l'espace public et l'espace privé, et entre l'individualité et la communauté. Ils ne peuvent être confinés exclusivement ni à l'un ni à l'autre.**

Dans l'imaginaire contemporain, la religion, la laïcité et le pluralisme tendent à être dotés d'une part de « divinité » qu'il faudrait humaniser, contextualiser et relativiser. Autrement dit, il faudrait :

1. Désacraliser la laïcité (ne pas en faire une valeur absolue sinon elle risque de mener à l'exclusion).
2. Séculariser les religions (en leur accordant une place dans l'espace public), et
3. Reconnaître la pluralité comme un élément fondamental dans la construction de l'identité québécoise contemporaine.

Les accommodements raisonnables et les ajustements concertés sont des mécanismes civiques et juridiques qui permettent de réaliser ces objectifs en travaillant précisément dans la zone intermédiaire où religion et politique, individualité et communauté, espace privé et espace public se rencontrent.

Dans cette dynamique, les symboles religieux ou culturels jouent un rôle de médiation extrêmement important.

Les symboles dans l'espace public sont dangereux seulement dans deux cas:

1. Si on les investit de « trop » de sens
2. Si on les banalise

Les symboles sont dynamiques, leur sens est en mutation perpétuelle. Cette caractéristique permet ainsi de les relativiser et de les contextualiser, pour leur donner un sens proprement local, voire québécois. Pour ce faire, il faut d'abord tenter de les comprendre, voir d'où ils acquièrent leurs sens multiples, respecter leur histoire et accepter qu'ils ne sont jamais stables (ici l'éducation est primordiale).

³ Abu-Lughod, Lila. « [The Muslim Woman: The power of images and the danger of pity](#) ». *Lettre Internationale* (Denmark) 12 (2006).

Les bannir arbitrairement de l'espace public risque de les transformer en emblèmes lesquels peuvent être investis d'un surplus de sens et recentrés sur une idée fixe, difficile à négocier ou lesquels peuvent être banalisés conduisant inévitablement à un sentiment de marginalisation et de dévalorisation de l'Autre et de son monde de significations.

C'est le rôle des pratiques d'harmonisation d'empêcher que ces cas extrêmes se produisent en assurant une place aux symboles dans l'espace public, notamment la croix à l'Assemblée Nationale qui n'est pas seulement un symbole religieux, mais un symbole de l'histoire du Québec.

Un exemple éloquent de la nécessité des accommodements et ajustements : le cas du port du voile dans une compétition de Tae Kwando

Prenons l'exemple des filles voilées exclues récemment d'une compétition de Tae Kwando au Québec:

- Elles font du sport, un sport extrêmement exigeant et qui va au-delà des stéréotypes sur les sports supposément plus « féminins » ou « masculins ».
- Elles sont parfaitement francisées et probablement trilingues.
- Leur entraîneuse est québécoise et non pas un autre membre de leur communauté et elles participent à une compétition nationale. Donc pas de ghettoïsation.
- Ce faisant, elles contribuent à changer la perception des filles musulmanes comme étant soumises et elles servent de modèles pour leurs compatriotes musulmanes et québécoises à rester actives et métisser les valeurs de leurs pays d'origine et de leur pays d'adoption desquelles elles ont héritées.
- Face à la décision de la fédération de leur sport, les filles ont respecté les règles en se retirant de la compétition et ont suivi le processus de plainte et d'appels que leur offrait leur fédération comme n'importe quel citoyen conscient et respectueux de ses droits et de ses responsabilités.
- Dans cette perspective, le fait qu'elles portent un voile est un détail négligeable puisqu'il ne les a pas empêchées de faire tout ce que je viens de citer.
- Au contraire, en refusant de leur accorder un ajustement concerté d'abord et un accommodement raisonnable (dans le processus de plainte ensuite), elles ont été exclues de la compétition, tandis qu'en Ontario où elles pouvaient le porter, elles ont pu participer. C'est là un exemple éloquent du fonctionnement et de l'impacte positifs des ajustements et accommodements.

Dans cette perspective, **les ajustements concertés et les accommodements raisonnables pour les minorités religieuses ne devraient pas être perçus comme des tentatives d'isolation, mais plutôt d'intégration.**

III) Intégration collective et pratiques d'harmonisation : Quelques propositions pour la Commission

En ce qui concerne les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles, le rôle du gouvernement devrait d'abord être **un rôle d'éducation et de médiation** en participant à la promotion d'une québecité inclusive et plurielle auprès des citoyens, du gouvernement et des médias.

Il y a un évident manque de perspective à rétablir tant chez les représentants du gouvernement que chez les citoyens. Les politiciens et fonctionnaires impliqués dans le développement d'une politique sociale d'intégration et de gestion de la diversité pourraient être plus présents « sur le terrain » dans l'espace publique, au sein des communautés, et en travaillant avec des organismes gouvernementaux et non-gouvernementaux. Il convient de diminuer les communiqués de presse (qui tendent à réduire l'enjeu et le simplifier) et de multiplier plutôt les ateliers de formation, tant pour les représentants et fonctionnaires du gouvernement que pour les membres des médias, ainsi que dans les écoles et dans le milieu du travail.

Ce rôle d'éducation et d'information devrait viser autant la majorité que les minorités afin que les individus et les groupes puissent se renseigner aux bons endroits et chez les personnes qualifiées sur les enjeux réels des pratiques d'harmonisation, au lieu d'être dépendants des chroniqueurs des quotidiens et des tribunes téléphoniques, qui tendent vers un certain sensationnalisme.

1) Démythifier l'Autre qu'il soit issu de la majorité ou des minorités

Restons avec l'exemple de l'islam. Il fait partie désormais de l'imaginaire et de l'identité québécoise. Ce n'est pas une réalité séparée ou étrangère à l'identité québécoise ni un phénomène temporaire ou anormal.

Le Québec compte entre 100 000 et 150 000 citoyens de confession musulmane. C'est une population extrêmement diversifiée qui vient de toutes les mouvances (chiite, sunnite, soufi, etc.) et de tous les pays et les traditions musulmanes (de l'Asie Centrale jusqu'au Maghreb).

Ce groupe est en croissance démographique et jouit d'une grande diversité au niveau de la pratique (des plus pratiquants aux non-pratiquants). En fait, seulement 15% des musulmans au Québec fréquentent les mosquées. La pratique se fait donc en grande partie dans la sphère privée.

Notons également que la majorité des Québécois musulmans ont appuyé l'interdiction des tribunaux islamiques, les seules objections étant :

- La mise à l'écart de l'islam quand il aurait fallu en faire une loi pour toutes les religions;
- Le manque de débat sur le sujet à l'Assemblée Nationale avant l'adoption de la motion contre les tribunaux islamiques;
- Les arguments stéréotypés évoqués par les députés pour justifier ce manque de débat.

Ce sont des faits parlants, mais peu connus et peu médiatisés.

Dans le même esprit d'une démythification de l'Autre, le gouvernement pourrait encourager les citoyens (et non seulement les politiciens) à visiter les mosquées par exemple et contacter les organismes communautaires pour en savoir plus sur un groupe souvent mal représenté et méconnu.

Les lieux de culte font partie de l'espace public et ne devraient pas être perçus comme étant inaccessibles ou exclusifs aux communautés qui les fréquentent, qui au contraire cherchent à être comprises. Il convient de ne pas visiter un seul lieu ou un seul organisme, mais plusieurs pour être confronté à la plus grande diversité de perspectives.

Les régions :

Rendre les régions plus accessibles aux immigrants sur les plans économique (perspectives d'emploi) ; social (en aidant les régions à développer les réseaux sociaux et communautaires nécessaires pour accueillir une population plus diversifiée) ; culturel (organisant des événements culturels pour faire découvrir les régions aux immigrants et vice-versa).

2) Pluraliser le savoir et l'éducation

Langue :

1. Réinvestir substantiellement dans la francisation et l'accueil des immigrants (surtout pour les adultes qui doivent concilier travail, apprentissage de la langue et adaptation au nouveau pays).
2. L'introduction de cours et de formations de sensibilisation interculturelle et citoyenne dans le système scolaire.
3. L'initiation aux littératures néo-québécoises et étrangères de pair avec les classiques de la littérature québécoise.

4. Offrir des cours optionnels de troisième langue. Cela encouragerait les parents qui voudraient que leurs enfants puissent parler la langue maternelle en plus du français et de l'anglais à garder leurs enfants à l'école publique au lieu d'opter pour une école privée ou communautaire.

Religion :

1. Introduction aux diverses religions dans le cadre du système scolaire pour éviter les préjugés basés sur l'ignorance et la désinformation.
2. Au lieu de « neutraliser » les fêtes religieuses, notamment Noël, **il convient de pluraliser le calendrier** en organisant des activités qui permettent aux étudiants d'y participer et d'en savoir plus, selon le modèle des semaines interculturelles organisées annuellement dans les écoles, cégeps et universités par exemple.

Ces initiatives ont déjà été entamées à divers degrés, mais devraient être développées par les trois niveaux de gouvernement et encadrées par la participation des organismes communautaires. **Cette pluralisation de l'éducation devrait et pourrait se faire tout en continuant de mettre de l'avant le français et le patrimoine québécois en tant qu'éléments constitutifs de l'identité de la majorité.**

Il est important de souligner le fait que toutes ces initiatives s'inscrivent dans le respect de la Charte des droits par exemple et qu'elles peuvent contribuer ainsi à l'harmonie sociale et à l'épanouissement d'une citoyenneté pluraliste.

3) Développer une laïcité québécoise ancrée dans le dialogue et le respect de l'Autre

Il convient d'engager les communautés et les citoyens dans le projet d'inventer une laïcité adaptée à la réalité pluraliste du Québec, afin qu'ils puissent s'y reconnaître, peu importe leurs croyances ou qu'ils soient pratiquants ou non-pratiquants.

Par exemple, au lieu d'imposer la laïcité à travers des lois, des interdictions ou de nouvelles chartes, il convient de développer des politiques et des projets de sensibilisation aux droits et responsabilités des citoyens qui sont déjà inscrites dans la Charte des droits de la personne et de la jeunesse et à la place des pratiques religieuses dans l'espace publique.

Ces initiatives de sensibilisation devraient être élaborées et entreprises à travers la consultation et la participation active des organismes communautaires qui travaillent tant auprès des Québécois que des néo-Québécois. Les organismes communautaires sont extrêmement importants car ils sont plus au courant de la vie quotidienne des citoyens et plus accessibles à ceux-ci.

C'est d'autant plus important que cela se fasse dans les régions où l'immigration est moins nombreuse, afin d'éviter la construction de l'Autre « de loin », à partir d'information reçue via les médias sur certains jugements décrétés par les cours ou par la Commission des droits, des décisions qui touchent à des cas exceptionnels (le recours au processus juridique est toujours exceptionnel), mais qui prennent des dimensions disproportionnelles par rapport à la réalité de la vie quotidienne entre les citoyens de diverses origines.

4) Pluraliser le système politique

Encourager la candidature de députés de diverses origines dans les trois niveaux du gouvernement et travailler pour développer une fonction publique plus représentative de la diversité ethnique du Québec.

5) Promouvoir une politique étrangère qui reflète le pluralisme du Québec et du Canada

Le Canada est une société plurielle, son histoire n'est plus seulement celle de l'histoire des autochtones et de deux régimes coloniaux. Son histoire est aussi celle des divers groupes qui se sont installés ici depuis une centaine d'années.

Et pourtant au niveau de sa politique étrangère, le Canada se comporte encore comme un pays ethniquement homogène sans suffisamment de considération pour ceux dont la représentation démographique ne cesse d'augmenter : ses citoyens venus de tous les coins du monde.

Afin d'éviter l'aliénation de ses propres citoyens, le Québec en tant que province devrait promouvoir une politique étrangère canadienne qui :

1. Remet l'accent sur le rôle du Canada comme médiateur international et sur le maintien de la paix
2. Consulte les communautés et intègre leurs connaissances de leurs pays d'origine dans l'élaboration de ses politiques étrangères
3. Considère l'effet qu'aurait une certaine politique sur les citoyens issus des communautés concernées.

Conclusion : La diversité n'a jamais fait disparaître les peuples

80% des États-nations sont, dans les faits, des sociétés à caractère multinational. Le Québec en tant que société et province ne fait pas l'exception. La diversité culturelle et ethnique n'a jamais fait disparaître les peuples, l'histoire nous l'a maintes fois démontré. Au contraire, chaque tentative d'assimilation ou de génocide n'a fait que renforcer les revendications identitaires, le sentiment d'appartenance des peuples menacés et la naissance de mouvements nationalistes.

La Commission a raison de souligner la transformation démographique du Québec. Cela étant dit, si les familles canadiennes-françaises ne font plus d'enfants « entre elles », elles le font avec les néo-Québécois. Dans les enquêtes statistiques sur le taux de natalité des Québécois, on a tendance à omettre ou sous-estimer cette nouvelle réalité des mariages mixtes. Ce qui disparaîtra c'est sans doute la famille ethniquement homogène, mais cela vaut tant pour les néo-Québécois que les Québécois. Par contre, cela n'empêchera pas l'épanouissement d'une identité interculturelle commune découlant en grande partie de l'héritage canadien-français puisque les structures et politiques sont déjà en place pour l'assurer grâce à la Révolution Tranquille. Il suffit de les maintenir, de continuer à les développer en fonction des besoins de la société et de bien les financer.

Être Québécois aujourd'hui, c'est être habité par une multitude de mondes et de mémoires. C'est accepter qu'on soit constamment déstabilisé par l'Autre et accueillir ce déplacement continu qui nous oblige à réviser sans cesse nos certitudes. C'est reconnaître que le Québec n'a pas commencé à exister le jour où l'immigrant est arrivé et qu'il faut respecter la place que prend l'histoire des peuples qui l'ont précédé. De même, le Québécois doit reconnaître les histoires des immigrants qui veulent inscrire les leurs aussi dans la sienne.

Des dérives? Il y en aura toujours ; ne pas en faire une crise existentielle. Des malaises? Une société comme le Québec ne peut qu'être toujours un peu mal à l'aise et c'est tant mieux! Des certitudes et des valeurs qui ne bougent pas? Vous n'en trouverez pas ici. Laïcité? Ne pas en faire une religion. Symboles? Ne pas les dénuer de leur sens et de leur histoire ; les comprendre. Ne pas les réduire à des slogans et à des caricatures. Les symboles représentent la plus belle porte d'entrée dans le monde de l'Autre, celui du Québécois et du néo-Québécois.

L'accommodement raisonnable? Ce n'est qu'une fétichisation de ce que tout citoyen québécois fait quotidiennement au Québec quand il ou elle croise son voisin.

Yara El-Ghadban
Doctorante en anthropologie
Université de Montréal